DOCUMENT DESTINÉ À L'ÉLÈVE APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (CONDUITE ACCOMPAGNÉE) OU LA CONDUITE SUPERVISÉE

Contrat d'assurance n° :	
Numéro d'immatriculation du ou des véhicules :	1
Nom et prénom du souscripteur :	
Nom et prénom de l'élève :	
Nom et prénom du ou des accompagnateur(s) :	
La société d'assurances ci-dessous dénommée	
 Sollicitée par demande, en date du à l'apprentissage anticipé de la conduite (
 à la conduite supervisée* Déclare accepter l'extension des garanties à la de conduite supervisée. 	a situation de conduite accompagnée ou
Responsabilité civile	Dommages
	5
Α	, le

Pour la société d'assurances :

L'extension de garantie ne prendra effet qu'à la date de l'établissement de l'« attestation de fin de formation initiale » ou de l'« autorisation de conduire en conduite supervisée ».

* Barrer la mention inutile.

Cette garantie ne doit pas faire l'objet de conditions différentes de tarification par rapport à celles prévues au contrat et acceptées par le souscripteur.

Au niveau de la franchise :

- le contrat ne prévoyant pas de franchise ne doit pas faire l'objet de modification,
- lorsque le contrat prévoit une franchise, celle-ci est appliquée sans modification.

Le montant de cette franchise est de :